

Cent onzième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 18<sup>ème</sup> jour de juin 2007 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Madame Katleen Lo iselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

**Absences :** Mesdames les commissaires : Magda Farès, Micheline Sauvé et Lise Soutière.  
Monsieur le commissaire : Michel Aerts

## **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

## **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 07.06.18**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

12.1 Félicitations et remerciements.

Remplacer le point 13. « Levée de la séance » par :

13. Ajournement de la séance.

Reporter les points suivants à la séance d'ajournement du 3 juillet 2007 :

- 04.4 Confirmation du statut d'engagement de la directrice générale (document séance tenante).
- 04.6 Engagement d'une coordonnatrice au Service des ressources éducatives aux jeunes (document séance tenante).
- 09.4 Adoption des « Règles budgétaires 2007-2008 » (RFP03-PR01) (document séance tenante).

- 09.6 Adoption des prévisions budgétaires 2007-2008 (document séance tenante).
- 09.7 Fixation du taux de la taxe scolaire 2007-2008 (document séance tenante).

## **ORDRE DU JOUR**

- 01 - Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 14 mai 2007 (document SG 2007.06.18-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De Me Nancy Poirier, directrice générale et greffière de la Ville de Richelieu : résolution relative au protocole d'entente lié à la construction d'un centre d'interprétation des énergies renouvelables, dans le cadre du projet de parc-école de Richelieu.
- 04.2.2 De monsieur Étienne Chabot, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 07.05.14-003 concernant l'allocation spécifique à l'achat de manuels scolaires pour le programme d'anglais au 1<sup>er</sup> cycle du primaire.
- 04.2.3 De Me Nathalie Marceau, secrétaire générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : résolution du Conseil des commissaires concernant les voies réservées sur les ponts et plus spécifiquement quant à une demande du comité ad hoc sur la politique et les pratiques administratives du transport scolaire des jeunes.
- 04.2.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une allocation de 108 653 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, dans le cadre de la mesure *Embellissement des cours d'école*.
- 04.2.5 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec et monsieur Marcus Tabachnick, président de l'association des commissions scolaires anglophones : Information quant à la *Journée internationale de lutte contre l'homophobie*, tenue le 17 mai dernier.
- 04.2.6 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation des dates butoirs fixées pour l'achat du matériel didactique dédié à l'enseignement au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.
- 04.2.7 De monsieur Mario Racine, transporteur, représentant au comité de négociation : confirmation de l'acceptation de la proposition de contrat et appréciation quant à l'approche de collaboration.
- 04.2.8 De monsieur Robert Salois, commissaire à la santé et au bien-être : dépliant présentant ce nouvel organisme et ses principales fonctions.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Reporté à la séance d'ajournement du 3 juillet 2007 : Confirmation du statut d'engagement de la directrice générale (document séance tenante)
- 04.5 Confirmations du statut d'engagement (document DG 07.06.18-04.5)
- 04.6 Reporté à la séance d'ajournement du 3 juillet 2007 : Engagement d'une coordonnatrice au Service des ressources éducatives aux jeunes (document séance tenante).
- 04.7 Structure administrative des cadres – Affectations du personnel de direction des établissements (document séance tenante).
- 04.8 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissements (documents SG 07.06.18-04.8, SG 07.06.18-04.8a, SG 07.06.18-04.8b et SG 07.06.18-04.8c)
- 04.9 Assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document SG 07.06.18-04.9)
- 04.10 Renouvellement d'adhésion 2007-2008 : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) (document SG 07.06.18-04.10).
- 08.1 Démissions (document RH 07.06.18-08.1 et document séance tenante).

- 08.2 Engagement (document RH 07.06.18-08.2).
- 08.3 Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2007-2008 (document RH 07.06.18-08.3).
- 08.4 Adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2007-2008 (document RH 07.06.18-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 mai 2007 pour un montant de 3566 310,20 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007-06-18 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 mai 2007 pour un montant de 4 174 918,00 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2007-06-18 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 6 juin 2007 pour un montant de 3 652 625,30 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2007-06-18 09.3).
- 09.4 Reporté à la séance d'ajournement du 3 juillet 2007 : Adoption des « Règles budgétaires 2007-2008 » (RFP03-PR01) (document séance tenante).
- 09.5 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2007-2008 (politique RFP 01 « Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement ») (document RF 2007.06.18-09.5).
- 09.6 Reporté à la séance d'ajournement du 3 juillet 2007 : Adoption des prévisions budgétaires 2007-2008 (document séance tenante).
- 09.7 Reporté à la séance d'ajournement du 3 juillet 2007 : Fixation du taux de la taxe scolaire 2007-2008 (document séance tenante).
- 09.8 Réactions aux règles budgétaires 2007-2008 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (documents RF 07.06.18-09.8 et RF 07.06.18-09.8a).
- 10.1 Adjudication de contrats
  - 10.1.1 Entretien préventif des chaudières (document RM 07.06.18-10.1.1).
  - 10.1.2 Acquisition de micro-ordinateurs remis à neuf (document RM 07.06.18-10.1.2).
- 10.2 Achats regroupés : Programme « Lait-école » (document RM 07.06.18-10.2).
- 10.3 Contrats de transport scolaire (document RM 07.06.18-10.3).
- 11 - Commissaires parents.
- 12 - Autres sujets.
- 12.1 Félicitations et remerciements.
- 13 - Ajournement de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 MAI 2007 (document SG 2007.06.18-04.1).**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 14 mai 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2007 et d'adopter le dit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

## SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la séance du 14 mai 2007.

### 04.2 CORRESPONDANCE

- 04.2.1 De Me Nancy Poirier, directrice générale et greffière de la Ville de Richelieu : résolution relative au protocole d'entente lié à la construction d'un centre d'interprétation des énergies renouvelables, dans le cadre du projet de parc-école de Richelieu.
- 04.2.2 De monsieur Étienne Chabot, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 07.05.14-003 concernant l'allocation spécifique à l'achat de manuels scolaires pour le programme d'anglais au 1<sup>er</sup> cycle du primaire.
- 04.2.3 De Me Nathalie Marceau, secrétaire générale de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries : résolution du Conseil des commissaires concernant les voies réservées sur les ponts et plus spécifiquement quant à une demande du comité ad hoc sur la politique et les pratiques administratives du transport scolaire des jeunes.

#### Voies réservées sur les ponts : demande du comité ad hoc sur la politique et les pratiques administratives du transport scolaire des jeunes

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-2299-05-07 adoptée par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le 15 mai 2007, à l'effet de demander à l'Agence Métropolitaine de Montréal d'accorder le droit aux berlines qui transportent des élèves dans des écoles à Montréal de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'utiliser les voies réservées sur son territoire;

CONSIDÉRANT que cette situation affecte également des élèves résidants sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

HR 07.06.18  
003

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

D'appuyer la résolution C.C.-2299-05-07, du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, adoptée le 15 mai 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

- 04.2.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation d'une allocation de 108 653 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, dans le cadre de la mesure *Embellissement des cours d'école*.
- 04.2.5 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec et monsieur Marcus Tabachnick, président de l'association des commissions scolaires anglophones : Information quant à la *Journée internationale de lutte contre l'homophobie*, tenue le 17 mai dernier.
- 04.2.6 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation des dates butoirs fixées pour l'achat du matériel didactique dédié à l'enseignement au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.

04.2.7 De monsieur Mario Racine, transporteur, représentant au comité de négociation : confirmation de l'acceptation de la proposition de contrat et appréciation quant à l'approche de collaboration.

04.2.8 De monsieur Robert Salois, commissaire à la santé et au bien-être : dépliant présentant ce nouvel organisme et ses principales fonctions.

#### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil.

#### **04.4 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (document séance tenante).**

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 3 juillet 2007.

#### **04.5 CONFIRMATIONS DU STATUT D'ENGAGEMENT (document DG 07.06.18-04.5)**

CONSIDÉRANT que madame France Nadeau a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 06.06.12-066);

**HR 07.06.18**  
**004**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame France Nadeau, soit confirmée dans son poste régulier de directrice adjointe à l'école Aux-Quatre-Vents.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT que madame Christine Halpin a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 06.01.16-011);

**HR 07.06.18**  
**005**

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Christine Halpin, soit confirmée dans son poste régulier de directrice adjointe aux écoles Joseph-Amédée-Bélanger et Napoléon-Bourassa.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT que monsieur Robert Beaudin a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 06.06.12-062);

**HR 07.06.18**  
**006**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation de la directrice générale, monsieur Robert Beaudin, soit confirmé dans son poste régulier de directeur adjoint à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT que madame Nicole Lanoue a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 06.06.12-065);

HR 07.06.18  
007

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que, sur recommandation de la directrice générale, madame Nicole Lanoue, soit confirmée dans son poste régulier de directrice adjointe à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.6 ENGAGEMENT D'UNE COORDONNATRICE AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES (document séance tenante).**

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 3 juillet 2007.

**04.7 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES – AFFECTATIONS DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS (document séance tenante).**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

HR 07.06.18  
008

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Manon Ouellet, directrice adjointe à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit affectée au poste de directrice à l'école Beaulieu, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

HR 07.06.18  
009

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que monsieur Serge Groulx, présentement en congé sans solde; soit affecté au poste de directeur adjoint à l'école Paul-Germain-Ostiguy, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

HR 07.06.18  
010

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

Que madame Anne-Marie Ménard, directrice à l'école Saint-Joseph (Lacolle), soit affectée au poste de directrice adjointe à la polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

HR 07.06.18  
011

Il est proposé par madame Johanne Ouellette-Langlois :

Que madame Solange Lemoy, directrice à l'école Sacré-Cœur (Iberville) soit affectée au poste de directrice adjointe à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

**HR 07.06.18**  
**012**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que monsieur Denis Plante, directeur à l'école Laflamme soit affecté au poste de directeur à l'école Sacré-Cœur (Iberville), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

**HR 07.06.18**  
**013**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que madame Christine Halpin, directrice adjointe à l'école Joseph-Amédée Bélanger et à l'école Napoléon-Bourassa soit affectée au poste de directrice à l'école Saint-Joseph (Lacolle), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

**HR 07.06.18**  
**014**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Lyne Martel, directrice à l'école Sainte-Anne soit affectée au poste de directrice à l'école du Petit Clocher (50%) et à l'école Sainte-Anne (50%), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

**HR 07.06.18**  
**015**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que madame Carole Beauregard, directrice à la polyvalente Marcel-Landry soit affectée au poste de directrice adjointe à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

**HR 07.06.18**  
**016**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que monsieur Pierre Melki, directeur à l'école du Petit-Clocher soit affecté au poste de directeur à l'école Laflamme, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.8 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES, LA LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET LES ACTES D'ÉTABLISSEMENTS (documents SG 07.06.18-04.8, SG 07.06.18-04.8a, SG 07.06.18-04.8b et SG 07.06.18-04.8c)**

CONSIDÉRANT qu'en référence à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, à chaque année, la commission scolaire établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT que par la suite et compte tenu de ce plan, la commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des municipalités se situant entièrement ou partiellement sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, ainsi qu'auprès du comité de parents de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la modification apportée à l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique, par le projet de loi 32, laquelle exige que l'acte d'établissement de l'école indique le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à sa disposition et l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense et exige dorénavant que l'on y indique le cycle ou, exceptionnellement, la partie de cycle de l'ordre d'enseignement concerné et précise si l'école dispense l'éducation préscolaire;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit donc modifier ses actes d'établissements pour se conformer aux nouveaux paramètres prévus à l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que les modifications des actes d'établissements des écoles effectuées par une commission scolaire pour se conformer à l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique, ne sont pas soumises à la consultation publique visée dans la politique adoptée en vertu de l'article 212, à moins qu'il y ait modification de la nature des services éducatifs dispensés à l'école par rapport à ceux dispensés le 14 décembre 2006;

**HR 07.06.18  
017**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

QUE soient adoptés :

- ✓ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire pour les années 2007-2010, et ce, tel qu'il apparaît au document SG 07.06.18-04.8a);
- ✓ La liste des écoles et des centres pour l'année 2007-2008, et ce, tel qu'il apparaît au document SG 07.06.18-04.8b);
- ✓ Les actes d'établissements des écoles et des centres pour l'année 2007-2008, et ce, tel qu'il apparaît au document SG 07.06.18-04.8c)

**Adopté à l'unanimité.**

**04.9 ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document SG 07.06.18-04.9)**

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières vient à échéance le 30 juin 2007;

CONSIDÉRANT l'offre reçue suite aux invitations faites auprès de trois courtiers reconnus dans le domaine scolaire;

CONSIDÉRANT l'analyse de la soumission reçue;

**HR 07.06.18**  
**018**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Lemieux, Ryan et Associés, le renouvellement du contrat d'assurances complémentaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 2007-2008, et ce, pour une prime totale annuelle de 109 161,00 \$, excluant les taxes.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.10 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2007-2008 : ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) (document SG 07.06.18-04.10).**

**HR 07.06.18**  
**019**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De renouveler l'adhésion à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2007-2008, à titre de membre collectif;

De déléguer madame Andrée Bouchard et madame Marie-Thérèse Delfosse à titre de représentantes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.1 DÉMISSIONS (document RH 07.06.18-08.1 et document séance tenante)**

**HR 07.06.18**  
**020**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Louise Daoust-Quintin, secrétaire d'école à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 30 juin 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**021**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Michel Papineau, enseignant à l'École professionnelle de Métiers, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**022**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Lucie Signori, enseignante à l'école des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**023**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Michel Ste-Marie, psychologue à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
024

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Guy Laplante, concierge de nuit (moins de 9275 m<sup>2</sup>), soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
025

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Michèle Kéroack, enseignante à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
026

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Denis Faucher, enseignant à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
027

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission de madame Linda Cardin, éducatrice en service de garde à l'école Chabanel, soit acceptée à compter du 18 juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
028

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Nathalie Montminy, technicienne en éducation spécialisée à l'école Bruno-Choquette, soit acceptée à compter du 4 juin 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
029

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Réal Fontaine, directeur adjoint à la Polyvalente Marcel Landry, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

## **08.2 ENGAGEMENT**

HR 07.06.18  
030

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Isabelle Giguère soit engagée pour un poste régulier à temps plein (100%) d'agente de bureau classe I, au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 28 mai 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.3 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) (document RH 07.06.18-08.3)**

**HR 07.06.18  
031**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire), pour l'année 2007-2008 avec les modifications suivantes, apportées au plan 2006-2007 :

**POSTES ABOLIS**

| POSTE                               | DÉTENU PAR                  | LIEU DE TRAVAIL        | NOMBRE D'HEURES                          | RAISON                                      |
|-------------------------------------|-----------------------------|------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Technicien en éducation spécialisée | Mulindabigwi, Llibagiza     | Aux-Quatre-Vents       | 26                                       | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Bernard, Véronique          | Beaulieu               | 35                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Falcon, Mylène              | Chabanel               | 26                                       | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Montminy, Nathalie          | Bruno-Choquette        | 26                                       | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Laramée, Valérie            | Bruno-Choquette        | 21                                       | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Lussier, Marie-Claude       | Crevier                | 30                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Dion, Nicole                | Crevier                | 21                                       | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Vacant                      | de Richelieu           | 21                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Girard, Julie               | des Prés-Verts         | 15                                       | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Di Palma, Magali            | Dr-Alexis-Bouthillier  | 26                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Primeau, Marie-Pierre       | Dr-Alexis-Bouthillier  | 15                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Thérizols, Mathieu          | Félix-Gabriel-Marchand | 26                                       | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Vacant                      | Félix-Gabriel-Marchand | 18                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Crépeau, Louise             | Hamel                  | 35                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Postras, Suzie              | Joseph-Amédée-Bélanger | 28                                       | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Beaudry, Jasmine            | Joseph-Amédée-Bélanger | 26                                       | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Pelletier-Chrétien, Estelle | Jean XXIII             | 15                                       | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Chouinard, Nancy            | Marguerite-Bourgeois   | 35                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Campbell, Audrey            | Marguerite-Bourgeois   | 35                                       | Baisse significative de clientèle           |
|                                     | Morency, Francine           | Marie-Derome           | 21                                       | Réduction du service spécifique à rendre    |
| Durand, Isabelle                    | Marie-Derôme                | 21                     | Réduction du service spécifique à rendre |                                             |

|                                     |                                |                                    |                                             |                                             |
|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Technicien en éducation spécialisée | Bergeron, Julie                | Marie-Rivier                       | 35                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Duguay, Lucie                  | Mgr-Euclide-Théberge               | 26                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Leblanc, Caroline              | Mgr-Euclide-Théberge               | 26                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Vacant                         | Mgr-Euclide-Théberge               | 26                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Pomerleau, Nicole              | Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville)  | 21                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Bourgeois, Isabelle            | Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville)  | 21                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Côté, Valérie                  | Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville)  | 21                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Berthiaume, Chantal            | Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean) | 26                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Landry, Ève                    | Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean) | 14                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Bissonnette, Josée             | Notre-Dame-du-Sacré-Cœur           | 28                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Paquette, Karine               | Paul-Germain-Ostiguy               | 14                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Goyette, Mado                  | Pointe-Olivier                     | 14                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Leclerc, Nancy                 | Chanoine-Armand-Racicot            | 26                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Samson, Annie                  | Marcel-Landry                      | 22                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Vacant                         | Marcel-Landry                      | 12                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Melo, Mélanie                  | Providence                         | 26                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Chapuis, Fabienne              | Sacré-Cœur (Iberville)             | 21                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Vacant                         | Saint-Alexandre                    | 30                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Bonneau, Pascal                | Saint-Lucien                       | 26                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Ricard, Julie                  | Saint-Lucien                       | 21                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | Labarre, Karine                | Saint-Vincent                      | 21                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Lachapelle, Line               | Saint-Vincent                      | 15                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Turmel, Marie-France           | Saint-Jacques                      | 30                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
| Lamarre, Véronique                  | Saint-Joseph (Lacolle)         | 15                                 | Modification du service spécifique à rendre |                                             |
| Farrell, Angéline                   | Saint-Joseph (Saint-Sébastien) | 21                                 | Réduction du service spécifique à rendre    |                                             |
| Technicien interprète               | Lévesque, Karine               | Saint-Vincent                      | 32                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
|                                     | Govaerts, Virginie             | Chanoine-Armand-Racicot            | 26                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |
| Préposé aux élèves handicapés       | Skelling, Johanne              | Joseph-Amédée Bélanger             | 35                                          | Modification du service spécifique à rendre |
|                                     | L'Heureux, Hélène              | Chanoine-Armand-Racicot            | 35                                          | Réduction du service spécifique à rendre    |

## CRÉATION DE POSTES

| POSTE                               | STATUT                 | NOMBRE D'HEURES                 | LIEU DE TRAVAIL                   |
|-------------------------------------|------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Technicien en éducation spécialisée | Régulier temps plein   | 30                              | Aux-Quatre-Vents                  |
|                                     | Régulier temps partiel | 26                              | Beaulieu                          |
|                                     | Régulier temps plein   | 35                              | Bruno-Choquette                   |
|                                     | Régulier temps plein   | 35                              | Bruno-Choquette                   |
|                                     | Régulier temps plein   | 30                              | Bruno-Choquette                   |
|                                     | Régulier temps partiel | 14                              | Chabanel                          |
|                                     | Régulier temps plein   | 35                              | Crevier                           |
|                                     | Régulier temps plein   | 35                              | de Richelieu                      |
|                                     | Régulier temps partiel | 14                              | Dr-Alexis-Bouthillier             |
|                                     | Régulier temps plein   | 35                              | Félix-Gabriel-Marchand            |
|                                     | Régulier temps plein   | 30                              | Joseph-Amédée-Bélanger            |
|                                     | Régulier temps plein   | 30                              | Jean XXIII                        |
|                                     | Régulier temps plein   | 30                              | Marguerite-Bourgeois              |
|                                     | Régulier temps partiel | 26                              | Marie-Derome                      |
|                                     | Régulier temps partiel | 11                              | Marie-Rivier                      |
|                                     | Régulier temps plein   | 28                              | Mgr-Euclide-Théberge              |
|                                     | Régulier temps plein   | 28                              | Mgr-Euclide-Théberge              |
|                                     | Régulier temps plein   | 28                              | Mgr-Euclide-Théberge              |
|                                     | Régulier temps partiel | 26                              | Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) |
|                                     | Régulier temps partiel | 26                              | Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) |
|                                     | Régulier temps plein   | 28                              | Notre-Dame-de-Lourdes (St-Jean)   |
|                                     | Régulier temps plein   | 35                              | Notre-Dame-du-Sacré-Cœur          |
|                                     | Régulier temps partiel | 21                              | Paul-Germain-Ostiguy              |
|                                     | Régulier temps partiel | 21                              | Paul-Germain-Ostiguy              |
|                                     | Régulier temps partiel | 26                              | Pointe-Olivier                    |
|                                     | Régulier temps plein   | 35                              | Chanoine-Armand-Racicot           |
|                                     | Régulier temps plein   | 28                              | Chanoine-Armand-Racicot           |
|                                     | Régulier temps partiel | 20                              | Chanoine-Armand-Racicot           |
|                                     | Régulier temps partiel | 20                              | Marcel-Landry                     |
|                                     | Régulier temps partiel | 16                              | Marcel-Landry                     |
|                                     | Régulier temps partiel | 14                              | Marcel-Landry                     |
|                                     | Régulier temps plein   | 30                              | Providence                        |
|                                     | Régulier temps plein   | 35                              | Saint-Alexandre                   |
| Régulier temps plein                | 35                     | Saint-Eugène                    |                                   |
| Régulier temps plein                | 35                     | Saint-Eugène                    |                                   |
| Régulier temps plein                | 35                     | Saint-Eugène                    |                                   |
| Régulier temps plein                | 35                     | Saint-Lucien                    |                                   |
| Régulier temps plein                | 28                     | Saint-Lucien                    |                                   |
| Régulier temps plein                | 30                     | Saint-Vincent                   |                                   |
| Régulier temps partiel              | 26                     | Saint-Joseph (Lacolle)          |                                   |
| Régulier temps plein                | 35                     | du Petit Clocher et Sainte-Anne |                                   |
| Régulier temps partiel              | 12                     | Frère-André                     |                                   |
| Technicien interprète               | Régulier temps partiel | 26                              | Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville) |
| Préposé aux élèves handicapés       | Régulier temps plein   | 30                              | Joseph-Amédée-Bélanger            |
|                                     | Régulier temps partiel | 17,5                            | Saint-Eugène                      |
|                                     | Régulier temps partiel | 15                              | Félix-Gabriel-Marchand            |

Adopté à l'unanimité.

### 08.4 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE 2007-2008 (document RH 07.06.18-08.4)

HR 07.06.18  
032

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel, pour l'année 2007-2008 avec les modifications suivantes, apportées au plan 2006-2007 :

✓ Création d'un plan d'effectifs distinct pour le secteur des adultes.

▪ **POSTES D'AGENT DE RÉADAPTATION / PSYCHOÉDUCATEUR :**

✓ La baisse significative de la clientèle au secteur des jeunes nous oblige à abolir les 4 postes à temps partiel.

▪ **POSTE DE PSYCHOLOGUE :**

✓ La baisse significative de la clientèle nous oblige à abolir le poste régulier à 100% qui est présentement vacant.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 MAI 2007 (document RF 2007.06.18-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 mai 2007 pour un montant de 3 566 310,20 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007-06-18-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 23 MAI 2007 (document RF 2007.06.18-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 mai 2007 pour un montant de 4 174 918,00 \$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2007-06-18-09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 6 JUIN 2007 (document RF 2007.06.18-09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 6 juin 2007 pour un montant de 3 652 625,30 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2007-06-18-09.3).

**09.4 ADOPTION DES « RÈGLES BUDGÉTAIRES 2007-2008 » (RFP03-PR01) (document séance tenante).**

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 3 juillet 2007.

**09.5 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2007-2008 (POLITIQUE RFP 01 « POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT ») (document RF 2007.06.18-09.5).**

CONSIDÉRANT que des employés doivent encourir des frais lors de déplacement dans l'exercice de leurs fonctions;

CONSIDÉRANT l'obligation faite par les conventions collectives;

**HR 07.06.18**  
**033**

CONDIRÉRANT l'obligation prévue à l'article 6.1.1 de la « Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,42 \$ du kilomètre pour l'année 2007-2008.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **09.6 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007-2008 (document séance tenante).**

Tous les documents nécessaires à l'adoption des prévisions budgétaires 2007-2008 émanant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'ayant pas été reçus à ce jour, ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires prévu le 3 juillet 2007.

#### **09.7 FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE 2007-2008 (document séance tenante).**

Le règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire 2007-2008 n'ayant pas été adopté à ce jour, ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires prévu le 3 juillet 2007.

#### **09.8 RÉACTIONS AUX RÈGLES BUDGÉTAIRES 2007-2008 DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (documents RF 07.06.18-09.8 et RF 07.06.18-09.8a).**

CONSIDÉRANT l'article 472 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule « Le Ministre établit annuellement, après consultation des commissions scolaires, et soumet à l'approbation du Conseil du Trésor des règles budgétaires pour déterminer le montant des dépenses de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette qui est admissible aux subventions à allouer aux commissions scolaires... »;

CONSIDÉRANT que le projet de règles budgétaires 2007-2008 déposé par la Ministre restreint l'autonomie des commissions scolaires dans leur rôle de répartition des ressources aux établissements, et ce, tel que spécifié à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les commentaires émis par le Service des ressources financières de la Commission scolaire quant au projet de règles budgétaires 2007-2008 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, lesquels apparaissent au document portant le numéro RF.07.06.18-09.8a et plus spécifiquement ceux relatifs au transport scolaire;

CONSIDÉRANT que lors de l'adoption par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, des règles budgétaires triennales liées au transport scolaire pour les années 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007, le Ministère a effectué une révision de la base historique de financement des commissions scolaires et que cette étude était basée sur l'année de référence 2001-2002;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport devait mettre à jour cette étude, laquelle pourrait avoir un impact positif pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport propose un projet de règles budgétaires lié au transport scolaire d'une durée de cinq ans, sans toutefois réviser la base historique et le modèle théorique utilisé en 2004-2005;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire présente un déficit récurrent au titre du transport scolaire depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que le coût moyen des autobus pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières est un des plus bas de la province en 2004-2005 et que le nombre d'élèves transportés par véhicule est plus élevé que la moyenne;

**HR 07.06.18**  
**034**

Il est proposé par monsieur François Blais :

De soumettre, en réaction au projet de règles budgétaires 2007-2008 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les commentaires émis par le Service des ressources financières de la Commission scolaire à cet égard, et ce, tels qu'ils apparaissent au document portant le numéro RF.07.06.18-09.8a;

De demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de mettre à jour les données du modèle théorique et d'ajuster le financement du transport scolaire avant d'adopter les règles budgétaires liées au transport scolaire;

Que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport permette à la Commission scolaire des Hautes-Rivières de présenter une demande de réévaluation de l'enveloppe budgétaire liée au transport scolaire afin de compenser le sous-financement de ce secteur.

**Adopté à l'unanimité.**

## **10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT**

### **10.1.1 ENTRETIEN PRÉVENTIF DES CHAUDIÈRES (document RM 07.06.18-10.1.1).**

CONSIDÉRANT l'application de la méthode d'octroi du contrat décrite aux documents d'appel d'offres, c'est-à-dire une simulation sur quatre années intégrant des appels de services.

**HR 07.06.18**  
**035**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes les contrats d'entretien préventif et la mise au point des chaudières et chauffe-eau pour l'ensemble de nos bâtiments, et ce, pour un terme de 4 ans, soit :

| <b>Coûts de base (taxes incluses)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                  |                  |                  |                  |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>2007-2008</b> | <b>2008-2009</b> | <b>2009-2010</b> | <b>2010-2011</b> |
| Région 1 (comprenant 24 établissements situés dans les secteur Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie) et région 3 (comprenant : 11 établissements situés dans les secteur Iberville, Henryville, Sabrevois, Sainte-Brigide, Saint-Alexandre et Saint-Sébastien)<br>Servitech Combustion Inc. | 17 212,21 \$     | 17 212,21 \$     | 18 212,66 \$     | 18 212,66 \$     |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |              |              |              |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Région 2 (comprenant 4 établissements situés dans les secteurs Saint-Blaise, Lacolle, Clarenceville et Saint-Paul-Île-aux-Noix) et région 4 (comprenant 13 établissements situés dans les secteurs Mariville, Saint-Césaire, Richelieu, Mont Saint-Grégoire, Ange-Gardien, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias, Rougemont et Saint-Paul d'Abbotsford) : Pyro-Air | 10 100,60 \$ | 10 302,61 \$ | 11 793,49 \$ | 12 029,38 \$ |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1.2 ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS REMIS À NEUF (document RM 07.06.18-10.1.2)**

CONSIDÉRANT la dérogation obtenue de la direction générale le 31 mai 2007 à la politique d'acquisition de biens et services (RMP 01);

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

**HR 07.06.18  
036**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, CNB Computer Inc., le contrat d'acquisition de 252 micro-ordinateurs et de 136 moniteurs remis à neuf au montant de 73 100,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.2 ACHATS REGROUPÉS : PROGRAMME « LAIT-ÉCOLE » (document RM 07.06.18-10.2)**

**HR 07.06.18  
037**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) afin qu'elle procède, en son nom, à un appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de « Lait-école » pour l'année scolaire 2007-2008.

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage également à respecter le contrat cadre liant la Fédération des Commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix distincts pour elle-même.

De plus, la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage à défrayer le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat cadre assumé par la Fédération des Commissions Scolaires du Québec (FCSQ) au montant de 0,001 \$ le contenant de lait et soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

**Adopté à l'unanimité.**

### 10.3 CONTRATS DE TRANSPORT SCOLAIRE (document RM 07.06.18-10.3)

CONSIDÉRANT que les contrats de transport scolaire quant aux autobus et aux minibus viennent à échéance le 30 juin 2007;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de négociation, formé de messieurs Réjean Gaudreau, François Lafortune et Marcel Landry et celles du Comité consultatif du transport;

CONSIDÉRANT l'acceptation des conditions proposées par l'ensemble des transporteurs;

**HR 07.06.18**  
**038**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer les contrats de transport scolaire avec les transporteurs quant aux autobus et minibus, selon les conditions actuellement en vigueur, en y apportant toutefois les modifications suivantes :

- a) La durée du contrat sera de 5 années, venant donc à échéance le 30 juin 2012.
- b) Indexation de 2,31 % des coûts de base et des coûts par kilomètre pour l'année scolaire 2007-2008.
- c) Indexation des coûts de base et des coûts par kilomètre pour les années 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 selon l'indexation allouée par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à chacune des années.
- d) Transfert aux transporteurs des allocations spécifiques allouées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, quant au carburant (mesure 50710) et à l'environnement (mesure 30760), s'il y a lieu.
- e) Ajout d'une clause relative aux obligations et modalités liées à la vérification des antécédents judiciaires des chauffeuses et chauffeurs, et ce, selon l'option A proposée par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

La présidente et la directrice générale sont donc autorisées à signer tous documents jugés utiles et nécessaires afin de donner plein effet au présent mandat.

**Adopté à l'unanimité.**

### 11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Johane Corbin mentionne que lors de la dernière rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire, il fut notamment question des prévisions budgétaires 2007-2008, du plan d'action de la prochaine année ainsi que des consultations possibles, auprès des parents, à l'égard du bulletin.

De plus, elle fait lecture d'une lettre émanant du Comité de parents adressée à madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à l'effet de manifester leur désaccord à l'égard du report possible des élections scolaires.

La prochaine et dernière rencontre de l'actuel Comité de parents se tiendra le 5 septembre 2007.

## 12. AUTRES SUJETS

### 12.1 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

HR 07.06.18  
039

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Beaulieu, pour la participation de ses élèves au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, tenu à Sherbrooke du 17 au 20 mai 2007. L'harmonie de l'école Beaulieu s'est classée en 4<sup>ème</sup> position dans la catégorie des harmonies juniors, tandis que le Stage Band junior s'est classé en 2<sup>ème</sup> position, dans sa catégorie.

Que des félicitations soient également adressées aux élèves de l'harmonie de l'école Beaulieu, pour leur excellente performance, dans le cadre du Gala Méritas, tenu à l'école, le 23 mai dernier.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
040

Il est proposé par monsieur François Blais:

Que des félicitations soient adressées à monsieur Denis Marcoux, enseignant en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, pour la participation de ses élèves au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, tenu à Sherbrooke du 17 au 20 mai 2007. L'harmonie concentration 1 de l'école Dr-Alexis-Bouthillier s'est classée en 2<sup>ème</sup> position dans la catégorie des harmonies juniors, l'harmonie de l'école a remporté la 1<sup>ère</sup> position dans sa catégorie tandis que le Jazz Band 3 Bouthillier s'est classé en 1<sup>ère</sup> position dans la catégorie Stage Band junior.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
041

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Myriam Chabot, enseignante en musique à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, pour la participation de ses élèves au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, tenu du 17 au 20 mai 2007. L'harmonie de l'école Notre-Dame-de-Lourdes s'est classée au 1<sup>er</sup> rang de sa catégorie.

Que des remerciements lui soient également transmis pour toutes les années consacrées au développement culturel de l'école Notre-Dame-de-Lourdes. Madame Chabot a transmis sa passion à des centaines d'élèves.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
042

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Daniel Leblanc, directeur, aux enseignants ainsi qu'aux élèves de l'école Jeanne-Mance, laquelle s'est vue remettre le premier prix du Grand Défi Écokids du Canada, devenant ainsi l'école canadienne la plus verte. Tous les membres de l'école ont entrepris une multitude de petits gestes afin de créer un environnement sain. Ce prix est tout à l'honneur de l'école Jeanne-Mance et de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**043**

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Dominique Dorais, Claudine Letalec, Marylène Monette, enseignantes ainsi qu'à Jasmine Provencher, Sabrina Bessette et Rosalie Caraballo, élèves à l'école Crevier, lesquelles ont participé au parlement écolier, tenu à Québec, les 3 et 4 mai 2007. Le projet de mademoiselle Caraballo a même été débattu en chambre, lequel portait sur l'obligation des écoles primaires et secondaires à intégrer quotidiennement l'informatique à chacune des matières.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**044**

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées aux élèves ci-après nommés, de l'école Mgr-Euclide-Théberge, lesquels se sont mérités les honneurs ci-après décrites, dans le cadre du Top 12 de l'Amérique du Nord 2007, championnat de saut à la corde :

- Elizabeth Smith, secondaire 1, a remporté la médaille d'or dans la catégorie Dan 1-2 et s'est classée 9<sup>ème</sup> au Top 12 Femmes.
- Jennifer Tétreault-Tremblay, secondaire IV, a remporté la médaille d'argent dans la catégorie Dan 3-4 et s'est classée pour participer au Top 12 chez les femmes.
- Guillaume Poudrette, secondaire I, a remporté la médaille d'or dans la catégorie Dan 5-6, et s'est classé 4<sup>ème</sup> au top 12 Hommes.
- Cathryn Fournel-Vézina, secondaire IV, s'est classée 4<sup>ème</sup> dans la catégorie Maître-Novice et 6<sup>ème</sup> au Top 12 Femmes.
- Annick Benoit, secondaire IV, a remporté la médaille de bronze dans la catégorie Maître-Novice et s'est classée 4<sup>ème</sup> au Top 12 Femmes.
- Laurence Drouin, secondaire I, a remporté la médaille d'or dans la catégorie Dan 9-10, trophée 2<sup>ème</sup> au Top 12 Femmes.
- Janie Fournel-Vézina, secondaire I, s'est méritée la médaille d'argent dans la catégorie Maître-Novice, Trophée 1<sup>ère</sup> Top 12 Femmes et Trophée Grand-Maitre de l'Amérique du Nord 2007 avec 970 points, surpassant ainsi de 393 points le meilleur sauteur chez les hommes.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**045**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que de félicitations soient adressées à monsieur Éric Yelle, organisateur et enseignant en art dramatique, madame Mélissa Miller, stagiaire en art dramatique, madame Geneviève Lanoue et monsieur Benoit Champagne, enseignants en art dramatique à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi qu'à madame Marie-Claude Stébenne, enseignante à l'école secondaire Antoine Brossard et monsieur Éric Chabot, enseignant au Collège Jean-Eudes à Montréal, pour leur participation au Festival de théâtre scolaire de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, lequel s'est tenu du 14 au 18 mai 2007.

Que des félicitations soient également transmises à tous les élèves qui ont participé à cet événement, fort apprécié.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
046

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à madame Luce Leclerc, enseignante en histoire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et responsable de la 4<sup>ème</sup> édition de l'exposition de photographies de l'école, laquelle avait lieu du 15 au 17 mai 2007. Cet événement a permis d'apprécier des œuvres de qualité exécutées par des élèves de la Polyvalente.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
047

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Mario Charbonneau et madame Joanne Tétréault, enseignants en musique à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour la participation de leurs élèves au Festival des harmonies et Orchestres symphoniques du Québec 2007, tenu à Sherbrooke du 17 au 20 mai 2007. L'harmonie de la Relève s'est classée en 1<sup>ère</sup> position dans la catégorie des harmonies juniors classe E1 régulier et l'harmonie de l'école a remporté la 1<sup>ère</sup> position dans sa catégorie.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
048

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées au capitaine Mélanie Blais, commandant de l'Escadron 613 des cadets de l'aviation de Saint-Jean/Iberville ainsi qu'aux cadets concernés, pour la qualité de leur prestation lors de la 52<sup>ème</sup> Revue annuelle, laquelle a eu lieu à la Base militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, le dimanche 20 mai 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
049

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées aux enseignantes et enseignants de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, qui ont participé à l'Expo-Art de l'école, le 22 mai 2007. Cette exposition a permis d'apprécier plusieurs œuvres exécutées par des élèves de l'école.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.06.18  
050

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Vigneault, enseignante en musique à l'école Saint-Lucien ainsi qu'à madame Josée De Repentigny, parent, lesquelles ont vu à l'organisation du concert intime présenté par l'harmonie de l'école, le dimanche 17 juin 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**051**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Isabelle Germain, Karine Girard, Ester Côté et Julie St-Pierre ainsi qu'à tous les artisans responsables de l'organisation du JAB Académie – Édition 2007, et ce, pour toute l'énergie déployée pour l'organisation de cette activité visant à offrir une expérience des plus enrichissantes aux jeunes de l'école Joseph-Amédé-Bélanger. Ces spectacles dignes de mention, eurent lieu les 7 et 8 juin 2007 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**052**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que des félicitations soient adressées aux membres du comité organisateur de la Soirée des Félix-Gabriel 2007, tenu le 7 juin dernier à l'école Félix-Gabriel-Marchand, et ce, pour la qualité de l'organisation de la soirée et le travail d'équipe déployé afin de souligner et reconnaître les mérites de plusieurs de ses élèves.

Que des félicitations soient également adressées à tous les élèves, récipiendaires de *Félix-Gabriel*.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**053**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Marlyne Mailhot pour la participation de ses élèves au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, tenu à Sherbrooke du 17 au 20 mai 2007. L'harmonie Marguerite-Bourgeoys, *Vivre en harmonie*, a remporté la 1<sup>ère</sup> position, dans la catégorie hors-concours.

Que des félicitations soient également adressées aux élèves de l'harmonie de l'école Marguerite-Bourgeoys, pour leur excellente performance, dans le cadre du Gala Méritas, tenu à l'école, le 7 juin dernier.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**054**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Lefebvre, directrice de l'harmonie de la Relève de l'Union musicale d'Iberville pour la participation de ses élèves au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, tenu à Sherbrooke du 17 au 20 mai 2007. L'harmonie Relève de l'Union musicale d'Iberville a remporté la 1<sup>ère</sup> position, dans la catégorie des Harmonies seniors, classe C.

Que des félicitations soient également transmises à madame Lefebvre ainsi qu'à ses élèves pour la qualité du concert qu'ils ont offert, le 10 juin 2007, à l'Auditorium du Campus Fort-Saint-Jean.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 07.06.18**  
**055**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Lefebvre, directrice de l'harmonie de la Relève de l'Union musicale d'Iberville pour la participation de ses élèves au concert de l'harmonie de la Relève de l'Union musicale d'Iberville, tenu le 10 juin 2007 à l'Auditorium du Campus du Fort-Saint-Jean.

Que des remerciements soient adressés également à Madame Lefebvre pour son engagement auprès des élèves et que des félicitations soient adressées à ses élèves pour leur travail acharné pour offrir une performance de grande qualité dans le domaine musical. En faisant partie de cette formation musicale, ce sont toutes nos écoles secondaires qui rayonnent dans la région.

**Adopté à l'unanimité.**

### **13. AJOURNEMENT**

**HR 07.06.18**  
**056**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au 3 juillet 2007, 19 h 30.

**Adopté à l'unanimité.**

---

**LA PRÉSIDENTE**

---

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**